



ASSEMBLEA PARLAMENTARE DELL'UNIONE PER IL MEDITERRANEO



*PRÉSIDENCE
ITALIENNE*



Palerme, le 18 juin 2010

Déclaration du Bureau sur l'Union pour la Méditerranée

réuni sous la présidence italienne le 18 juin 2010 à Palerme, rappelant la recommandation de l'APEM du 12 octobre 2008 sur le rôle de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne au sein de l'Union pour la Méditerranée (UpM), ainsi que les déclarations précédentes du Bureau sur l'UpM du 20 novembre 2009 et du 22 janvier 2010,

Le Bureau de l'AP-UpM,

- Réaffirme que l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM) doit être informée de tout projet ou stratégie élaborés dans le cadre de l'UpM, de façon à pouvoir exprimer son avis, et appelle les différentes commissions de l'Assemblée à consulter régulièrement le Secrétaire général et les Vice-secrétaires généraux du Secrétariat de l'UpM ;
- Réaffirme la fonction institutionnelle essentielle exercée par l'Assemblée parlementaire de l'UpM sur le plan de l'orientation politique et du contrôle démocratique, en tant que dimension parlementaire de l'Union pour la Méditerranée reconnue par la Déclaration de Paris, et souligne l'importance d'une pleine intégration des commissions et des groupes de travail qui composent l'Assemblée dans les activités pertinentes se déroulant au niveau intergouvernemental ;
- Souligne en outre l'importance de l'Union pour la Méditerranée dans son ensemble et confie qu'en novembre 2010, le deuxième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement sera à nouveau convoqué à Barcelone - à l'occasion du quinzième anniversaire de la Déclaration qui marqua le début du partenariat - en réitérant l'exigence que l'UpM imprime une forte impulsion politique à la coopération euro-méditerranéenne et notamment à la relance du processus de paix au Moyen-Orient ;
- Regrette le renvoi d'un certain nombre de conférences ministérielles et insiste au contraire pour qu'elles se déroulent régulièrement, afin qu'elles puissent offrir des occasions réelles de faire avancer les projets en cours, y compris par l'apport des commissions et des groupes de travail de l'Assemblée parlementaire de l'UpM;



ASSEMBLEA PARLAMENTARE DELL'UNIONE PER IL MEDITERRANEO



PRÉSIDENCE ITALIENNE



- Se félicite de la mise en place du Secrétariat de l'UpM, dont elle recommande l'adoption rapide du budget annuel, en souhaitant que les synergies appropriées s'établissent bientôt entre ce dernier et le Secrétariat de l'UpM;
- Souligne la nécessité que la réalisation d'une Union pour la Méditerranée forte, efficace et inclusive soit aujourd'hui valorisée dans l'engagement commun requis pour faire face à la crise économique mondiale, qui impose d'accélérer l'intégration régionale, la création de la zone de libre-échange, la croissance des investissements, y compris par la mise au point des outils financiers les plus efficaces, comme par exemple la création d'une banque euro-méditerranéenne.

M. Renato SCHIFANI
Président du Sénat italien
Co-président de l'Assemblée parlementaire de l'UpM

M. Gianfranco FINI
Président de la Chambre des députés italienne
Co-président de l'Assemblée parlementaire de l'UpM

M. Abdelwahad RADI
Président de la Chambre des représentants du Maroc
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'UpM

M. Gianni PITTELLA, en représentation de M. Jerzy BUZEK,
Président du Parlement européen
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'UpM

M. Abdel-Hadi MAJALI
Membre du Sénat jordanien
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'UpM